

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Franceville/Habitat : les éclairages du ministre Nang Ekomiye

NOTAMMENT dans le domaine foncier.

Nadège ONTOUNOU
Franceville/Gabon

DANS le cadre du suivi des impératifs du Plan d'accélération de la transformation (PAT 2021-2022) dans le domaine foncier, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Olivier Abel Nang Ekomiye, était dernièrement à Franceville. A cette occasion, il a échangé avec les agents locaux de son département ministériel (histoire de s'imprégner de leurs conditions de travail) et avec les présidents des conseils départementaux et communaux et le personnel de commandement. Avec les agents et chefs de service du Cadastre, le ministre a tenu à ajuster les comportements sur

l'observation des textes en vigueur et les conduites vertueuses. "Les plus hautes autorités de l'Etat attendent de nous des actes significatives répondant aux attentes légitimes des populations... Les défis sont nombreux et complexes. Nous avons l'obligation de les relever avec efficacité et professionnalisme. Pour y arriver, il faut restaurer la discipline, l'éthique, le sens du devoir et l'abnégation...", a instruit le membre du gouvernement. Après quoi, le tour est revenu aux maires, préfets, présidents des conseils locaux. Le ministre de l'Habitat a tenu à apporter des éclairages sur le domaine foncier dont la feuille de route est axée sur deux task-forces, dont l'une sur la réforme foncière et l'autre pour la relance des chantiers immobiliers. "La réforme voulue par le chef de l'Etat en 2012, est de réduire les



L'assistance lors de la réunion avec le ministre de l'Habitat.

Photo : Nadège Ontounou

étapes qui conduisent à l'obtention d'un titre de propriété. Seule l'Agence nationale de l'urbanisme, des travaux topographiques et du cadastre (ANUTTC) a maintenant compétence de donner des titres et de faire l'aménagement

des parcelles constructibles. Le décret 702 du 07 juillet 2013, met fin à la délivrance des titres précaires par les gouverneurs, les préfets et les maires", a-t-il souligné. Pour terminer, le ministre Nang Ekomiye a fait le tour des réserves

foncières de l'Etat – zones où l'Etat prévoit des parcelles constructibles, voire des logements – à Djamiti, Derrière le lycée d'Excellence et au quartier Mbouma Oyali sur le chantier inachevé de la SNI.

Lambaréné : séminaire sur l'approche régionale d'accès aux préservatifs



Photo de famille au terme du séminaire.

LA capote étant considérée comme le moyen sûr pour se préserver des maladies sexuellement transmissibles (MST).

Paterne N'DOUNDA
Lambaréné/Gabon

UNE équipe de la Croix-Rouge gabonaise conduite par Juste Kelvin Mounanga Nzengue, chef de projet marketing social des préservatifs, vient de séjourner à Lambaréné, chef-lieu de la

province du Moyen-Ogooué, où elle a animé un séminaire sur l'approche régionale d'accès aux préservatifs. Ledit atelier s'est déroulé du 23 au 24 septembre dernier dans une structure hôtelière de la place, dans le 2e arrondissement de Lambaréné. Le séminaire organisé a permis de rassem-

bler l'ensemble des acteurs de la distribution des préservatifs, pour voir comment harmoniser leurs interventions sur le terrain et couvrir les besoins en préservatifs sur toute l'étendue du territoire national. Certes plusieurs acteurs distribuent des préservatifs, mais pour la Croix-Rouge cette manière est disproportionnée. Du fait qu'elle ne donne pas une idée exacte du nombre des préservatifs distribués par an. "Nous voulons rendre le préservatif davantage accessible et disponible quel que soit le secteur ou l'endroit géographique humainement habitable", a confié Juste Kelvin Mounanga Nzengue, le chef de projet marketing social. L'objectif visé par cet atelier financé par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) est de maîtriser les données en matière de la distribution des préservatifs. De savoir combien en sont distribués au Gabon chaque année.

Électricité : "non" au passage de la haute tension !



Vue d'un poteau électrique.

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

Photo : Jean Paulin Allogho

DEPUIS quelques mois, la société Télémenia implante des poteaux électriques dans la zone dite "PG2", en vue du passage du courant haute tension jusqu'à son usine thermique située sur la route du Cap-Lopez. Craignant pour leur santé, dans la mesure où ces infrastructures vont passer au-dessus de leurs maisons, les habitants du quartier concerné, organisés en collectif, se sont réunis pour

manifester leur mécontentement devant les médias. Ils en appellent à l'arbitrage des plus hautes autorités du pays, en tête desquelles, le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. "Nous nous retournons vers les médias pour attirer l'attention du gouvernement, et du chef de l'Etat. PG2 est un quartier habité par plusieurs populations, et aujourd'hui nous sommes face à une situation très risquée. La société Télémenia est en train d'installer la haute tension au-dessus des maisons. Nous savons tous qu'elle est dangereuse pour la santé, il en va de la santé des gens. Déjà que nous sommes dans une zone à risques, avec le gaz, la torchère, plus la haute tension", a déploré Simone Lemboumba, membre du collectif. Ajoutant que "le Collectif n'est pas contre le développement de Port-Gentil, mais contre les mauvais traitements, les décisions à risque".

Photo : Paterne N'DOUNDA